

Procès-verbal de la session **ORDINAIRE** tenue le **3 SEPTEMBRE 2019** à **19 h 30** à l'hôtel de ville, salle du conseil, sis au 15, rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON;	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Dominic LAQUERRE,	conseiller;
Raymond PAILLÉ,	conseiller.

Est absente :

Marie-Josée-PLEAU,	conseillère.
--------------------	--------------

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX,	directrice générale et greffière.
----------------	-----------------------------------

19,217 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, elle ouvre la session à 19 h 30.

19,218 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Les points suivants sont ajoutés aux « Affaires nouvelles » :

- 20.1 CENTRE D'ENTRAIDE CONTACT – Demande de soutien financier;
- 20.2 CONTRÔLE QUALITATIF DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE GIBSON ET DE CONSTRUCTION DE LA RUE DU DÉVELOPPEMENT ÉLIZABETH L'ESPÉRANCE – Mandat à Englobe;
- 20.3 TABLE DE CONCERTATION POUR LES PERSONNES AÎNÉES DE LA MRC D'ARTHABASKA – Demande de partenariat pour la Journée internationale des personnes âgées;
- 20.4 ÉCOLE CASCATELLE – Suivi des travaux d'amélioration pour la sécurité des élèves.

19-190 RÉSOLUTION NO 19-190 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il et UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tel que modifié en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

19,219 RECONNAISSANCE AUX ÉTUDIANTS DU PROGRAMME TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS POUR L'EMPLOI

La mairesse souhaite la bienvenue à madame Guylaine St-Hilaire, du Carrefour-jeunesse Emploi, et aux trois étudiants, accompagnés de leurs parents, qui ont participé au volet apprenti-stage du Programme Trio étudiant Desjardins pour l'emploi. Il s'agit de David Beauchemin et Sara Chouinard qui ont fait leur stage au Parc Marie-Victorin et de Eliot Lebel qui a fait son stage à la Garderie Aux petits câlins.

À l'invitation de Mme St-Hilaire, la mairesse remet les bourses de 500 \$ à ces étudiants.

Madame St-Hilaire remercie la municipalité pour sa participation financière au Programme Trio étudiant Desjardins pour l'emploi.

La mairesse félicite les trois étudiants et remercie madame St-Hilaire.

19,220 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 5 août 2019.

19-191 **RÉSOLUTION NO 19-191**
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SESSION ORDINAIRE DU 5 AOÛT 2019

Sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 5 août 2019 tel que présenté.

19,221 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

19,222 COMPTES RENDUS DES ÉLUS

Le conseiller Dominic Laquerre informe les membres du conseil qu'il a participé au conseil d'administration du Parc Marie-Victorin. Il souligne que 10 citoyens de Kingsey Falls ont visité le parc durant la saison. Il mentionne que le parc devrait faire plus de publicité pour informer les citoyens.

19,223 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

Les rapports du Services des travaux publics, du Service d'urbanisme et de l'administration ont été envoyés avec l'avis de convocation de la présente session. Le rapport de la bibliothèque est remis séance tenante.

19,224 COMPTES DU MOIS

19-192 **RÉSOLUTION NO 19-192**
ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **DEUX CENT TRENTE MILLE QUATRE CENT SOIXANTE-DIX-HUIT DOLLARS ET TRENTE-HUIT CENTS (230 478,38 \$)**.

Je soussignée, Heidi Bédard, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Heidi Bédard, trésorière

19,225 CORRESPONDANCE

Les membres du conseil discutent d'un commentaire reçu concernant l'aménagement du quai au parc municipal donnant accès à la rivière.

19,226 RESSOURCES HUMAINES – Inspectrice en bâtiment et environnement – Pouvoirs d'inspection

19-193

RÉSOLUTION NO 19-193 POUVOIRS D'INSPECTION ACCORDÉS À L'INSPECTRICE EN BATIMENT ET ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 19-94, le conseil municipal a nommé madame Heidi Bédard au poste d'inspectrice en bâtiment et en environnement;
- 2 Il y a lieu de spécifier l'étendue des pouvoirs d'inspection de madame Heidi Bédard;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** Le conseil municipal autorise madame Heidi Bédard, inspectrice en bâtiment et environnement à inspecter, délivrer des permis, émettre des avis d'infraction ou constats d'infraction dans le cadre des règlements suivants :
 - Règlement général G-100;
 - Règlement de zonage
 - Règlement de lotissement;
 - Règlement sur les permis et certificats;
 - Règlement de construction;
 - Règlement relatif à l'autorisation, l'utilisation et l'entretien des système d'installation septique à traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet sur le territoire de la Ville de Kingsey Falls;
 - Règlement relatif aux rejets dans le réseau d'égout de la Ville de Kingsey Falls;
 - Règlement établissant un programme triennal d'inspection des fosses de rétention;
 - Règlements provinciaux et fédéraux applicables.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à madame Heidi Bédard.

19,227 ENTENTE AVEC LE PROMOTEUR ÉLIZABETH L'ESPÉRANCE – Annulation de la résolution no 19-179

19-194
Annule
R 19-179

RÉSOLUTION NO 19-194 ENTENTE AVEC LE PROMOTEUR ÉLIZABETH L'ESPÉRANCE ANNULATION DE LA RÉSOLUTION NO 19-179

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La résolution no 19-179 adoptée le 5 août 2019 modifiait l'entente intervenue entre le promoteur Elizabeth L'Espérance et la Ville de Kingsey Falls;

- 2 De nouveaux éléments font en sorte que cette modification doit être annulée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ANNULATION.** La Ville de Kingsey Falls annule la résolution no 19-179 adoptée le 5 août 2019.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à madame Élisabeth L'Espérance.

19,228 NOMINATION RUE DUPUIS

19-195

RÉSOLUTION NO 19-195 NOMINATION D'UNE NOUVELLE RUE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE ÉLIZABETH L'ESPÉRANCE

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Il y a lieu de donner un nom à la nouvelle rue à construire dans le développement domiciliaire Élisabeth L'Espérance;
- 2 Le nom « Dupuis » a été retenu par les membres du conseil municipal pour rendre hommage à toutes les familles Dupuis qui ont habité et qui habitent dans la municipalité;
- 3 Dans ce secteur de la municipalité, les noms des rues ont été désignés pour rendre hommage à diverses familles de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **NOMINATION.** La rue qui sera construite dans le développement domiciliaire Élisabeth l'Espérance portera le nom de « Rue Dupuis ».
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la Commission de Toponymie.

19,229 PANNEAU ÉLECTRONIQUE

La directrice générale donne les explications concernant le projet d'achat d'un panneau d'affichage électronique.

Les membres du conseil discutent de l'endroit où devrait être installé ce panneau.

Des soumissions sont à venir.

19,230 FLEURONS DU QUÉBEC – Renouvellement de l'adhésion pour 2020-2022

19-196

RÉSOLUTION NO 19-196 LES FLEURONS DU QUÉBEC RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA VILLE POUR 2020-2022

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a adhéré aux Fleurons du Québec pour la première fois en 2007;

2 Il y a lieu que la ville renouvelle son adhésion pour de nouveau faire reconnaître le travail fait sur son territoire visant à améliorer l'environnement par l'embellissement horticole;

3 Les crédits pour l'adhésion 2020-2022 seront prévus au budget 2020;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

1- **ADHÉSION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à renouveler son adhésion aux Fleurons du Québec pour les années 2020 à 2022 afin de maintenir ou d'améliorer sa classification horticole.

2- **COÛT.** La ville est autorisée à payer un tarif triennal de **MILLE CENT QUATRE-VINGT-TREIZE DOLLARS (1 193,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.

3- **SIGNATURE.** La greffière est autorisée à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.

19,231 SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA) – Renouvellement de l'entente pour 2020

19-197

**RÉSOLUTION NO 19-197
ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE
DES ANIMAUX D'ARTHABASKA (SPAA)**

CONSIDÉRANT QUE :

1 Aux termes de la résolution no 10-59, la Ville de Kingsey Falls a signé une entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA) pour les services offerts par cet organisme;

2 Il y a lieu de renouveler cette entente pour 2020;

3 Des crédits sont prévus au budget à cette fin;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

1- **ENTENTE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à renouveler l'entente avec la Société protectrice des animaux d'Arthabaska (SPAA) pour les mêmes services. L'entente débutera le 1^{er} janvier 2020 et se terminera le 31 décembre 2020.

2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser le montant de **DEUX DOLLARS ET HUIT CENTS (2,08 \$)** par citoyen résidant dans la municipalité pour les fins de la présente résolution.

3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.

5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la Société protectrice des animaux d'Arthabaska.

19.232 COUVERTURE INTERNET ET CELLULAIRE DANS LA MRC D'ARTHABASKA – Appui à Cogeco Connexion inc. pour le dépôt d'une demande d'aide financière – Déploiement de la fibre optique

19-198

**RÉSOLUTION NO 19-198
COUVERTURE INTERNET ET CELLULAIRE DANS
LA MRC D'ARTHABASKA – APPUI À COGECO CONNEXION INC.
POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE
VISANT LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE
DANS LES MUNICIPALITÉS PARTICIPANTES AU PROJET
COLLECTIF DE FIBRE OPTIQUE DU TERRITOIRE
(Dossier RJ Réseau de télécommunication – Fibre optique)**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Plusieurs municipalités de la MRC d'Arthabaska ont exprimé la volonté que l'ensemble des résidences, des commerces, des industries, des entreprises touristiques et agricoles situés dans les parties rurales des municipalités puissent avoir accès à des services de télécommunications fiables et rapides ;
- 2 Un projet collectif de réseau de fibre optique était en réflexion dans la MRC d'Arthabaska depuis 2016 afin de trouver une solution pour améliorer les télécommunications sur l'ensemble du territoire;
- 3 De récentes annonces gouvernementales, tant fédérales que provinciales, annonceraient des programmes d'aides financières destinés aux télécommunicateurs afin de déployer la fibre optique dans les municipalités rurales mal desservies;
- 4 La compagnie Cogeco Connexion inc. désirerait présenter une demande d'aide financière dans le cadre de ces programmes afin de brancher les municipalités rurales de la MRC d'Arthabaska;
- 5 La mise en place d'un réseau de fibre optique par Cogeco Connexion inc. permettrait une économie significative pour les municipalités en ayant accès à des services qui rencontreraient les exigences minimales établies par le CRTC;
- 6 La Ville de Kingsey Falls reconnaît que l'accès à des services de télécommunications fiables et rapides est un besoin essentiel de nos jours pour assurer le développement des municipalités rurales ;
- 7 Le projet aiderait également la région à attirer les familles et les entreprises à s'y établir et à bénéficier des mêmes services que ceux offerts dans les centres urbains;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée par **Raymond PAILLÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **APPUI.** La Ville de Kingsey Falls appuie la compagnie Cogeco Connexion inc. dans ses démarches pour obtenir de l'aide financière aux programmes gouvernementaux afin de déployer la fibre optique dans notre municipalité ainsi que dans les autres municipalités de la MRC d'Arthabaska, tel que prévu initialement dans le projet collectif.
- 2- **DEMANDE.** La Ville de Kingsey Falls demande respectueusement aux autorités concernées d'acquiescer à la demande de subvention adressée par Cogeco Connexion inc.

- 3- **CONDITION.** L'appui de la Ville de Kingsey Falls est toutefois conditionnel à ce que Cogeco Connexion inc. s'engage à desservir 100 % du territoire de notre municipalité.

19,233 URGENCE BOIS-FRANCS – Collaboration de la ville à la 3^e édition du projet « La MRC d'Arthabaska, la MRC la plus sécuritaire au Québec »

**19-199 RÉSOLUTION NO 19-199
ADHÉSION À LA 3^E ÉDITION DU PROJET DE
SERVICES DE FORMATION URGENCE BOIS-FRANCS INC.
POUR FAIRE DE LA MRC D'ARTHABASKA
LA MRC LA PLUS SÉCURITAIRE AU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Services de formation Urgence Bois-Francis inc. offre à nouveau cette année aux municipalités de la MRC d'Arthabaska des cours de manœuvres de RCR pour leurs citoyens;
- 2 Une intervention rapide améliorer les chances de survie d'un citoyen qui subit un malaise cardiaque;
- 3 Il y a lieu que la ville participe à cette 3^e édition du projet qui pourra faire de la MRC d'Arthabaska la MRC la plus sécuritaire au Québec;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Dominic LAQUERRE**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PARTICIPATION.** La Ville de Kingsey Falls confirme sa participation à la 3^e édition du projet de Services de formation Urgence Bois-Francis inc. de faire de la MRC d'Arthabaska la MRC la plus sécuritaire au Québec.
- 2- **COLLABORATION DE LA VILLE.** La ville s'engage à :
 - Promouvoir l'information auprès de sa population;
 - Prendre les inscriptions en personne pour les citoyens qui ne pourront pas s'inscrire en ligne;
 - Fournir une salle pour permettre à Urgence Bois-Francis de délivrer la formation.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Urgence Bois-Francis.

19,234 PRIX CRÉATEURS D'EMPLOI DU QUÉBEC – Remise des prix

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation à participer à la remise des Prix créateurs d'emploi du Québec sans y donner suite.

19,235 ARCHIVES BOIS-FRANCS – Demande de soutien financier

**19-200 RÉSOLUTION NO 19-200
ARCHIVES BOIS-FRANCS
SOUTIEN FINANCIER**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Archives Bois-Francis a pour mission de préserver, recueillir, traiter et diffuser le patrimoine que constituent les archives du territoire du

Centre-du-Québec, particulièrement la MRC d'Arthabaska et la MRC de l'Érable;

- 2 L'organisme interpelle les municipalités desservies par l'organisme pour obtenir un soutien financier;
- 3 Il y a lieu que la ville soutienne Archives Bois-Francs;
- 4 Des montants sont disponibles au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Raymond PAILLÉ**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AUTORISATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser à Archives Bois-Francs un montant de **CENT DOLLARS (100,00 \$)** à titre de soutien financier.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les sommes nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

19,236 AFFAIRES NOUVELLES

19,236.1 CENTRE D'ENTRAIDE CONTACT – Demande de soutien financier

19-201

RÉSOLUTION NO 19-201 CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU CENTRE D'ENTRAIDE CONTACT

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le Centre d'entraide Contact de Warwick est un organisme à but non lucratif qui offre des services multiples dont la population de Kingsey Falls bénéficie;
- 2 Le cadre législatif de la ville lui permet de subventionner un organisme sans but lucratif;
- 3 Un montant sera prévu aux prévisions budgétaires 2020 pour cette contribution;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Dominic LAQUERRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser au Centre d'entraide Contact de Warwick une contribution financière de **CINQ CENTS DOLLARS (500,00 \$)** pour l'exercice 2020.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au Centre d'entraide Contact.

19,236.2 CONTRÔLE QUALITATIF DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE GIBSON ET DE CONSTRUCTION DE LA RUE DU DÉVELOPPEMENT ÉLIZABETH L'ESPÉRANCE – Mandat à Englobe

**19-202 RÉSOLUTION NO 19-202
TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE GIBSON
ET DE CONSTRUCTION DE LA RUE DU DÉVELOPPEMENT
ÉLIZABETH L'ESPÉRANCE - MANDAT POUR
CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 19-174, la ville a accordé un contrat à La Sablière de Warwick Ltée pour des travaux sur le réseau d'aqueduc sur une partie de la rue Gibson pour desservir les terrains du nouveau développement résidentiel;
- 2 Un contrat a également été donné, par le promoteur Élizabéth L'Espérance pour la construction de la nouvelle rue;
- 3 Il y a lieu de mandater une firme pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux;
- 4 La firme Englobe a présenté une offre de services intéressante pour la ville;
- 5 Les sommes nécessaires sont prévues au budget 2019;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Dominic LAQUERRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à mandater la firme Englobe pour procéder au contrôle qualitatif des matériaux concernant les travaux de réfection d'une partie de la rue Gibson et de construction de la rue du développement Élizabéth L'Espérance, le tout tel que prévu à l'offre de service no 2019-P024-0461.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **DIX MILLE SIX CENT VINGT-CINQ DOLLARS (10 625,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et le greffier sont autorisés à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Englobe.

19,236.3 TABLE DE CONCERTATION POUR LES PERSONNES AÎNÉES DE LA MRC D'ARTHABASKA – Demande de partenariat pour la Journée internationale des personnes âgées

**19-203 RÉSOLUTION NO 19-203
PARTENARIAT POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DES PERSONNES AÎNÉS**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska organise la *Journée internationale des personnes âgées* qui sera soulignée le jeudi 3 octobre 2019 sous le thème général : « Des chemins de vie à découvrir! »;
- 2 La Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska demande à la ville un partenariat à l'événement donnant droit à deux billets;
- 3 Il y a lieu d'encourager cet événement;
- 4 Aucun montant n'est prévu au budget à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Dominic LAQUERRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser à la Table des aînés de la MRC d'Arthabaska un montant de **CINQUANTE DOLLARS (50,00 \$)** donnant droit à deux (2) billets pour la *Journée internationale des personnes âgées* qui se tiendra le 3 octobre 2019 à Victoriaville.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

19,236.4 ÉCOLE CASCATELLE – Suivi des travaux d'amélioration pour la sécurité des élèves

La directrice générale informe les membres du conseil du suivi des travaux pour sécuriser les écoliers aux abords de l'école Cascatelle.

19,237 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20 h 50.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière